

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE NUMÉRO 939-24 ET DE LOTISSEMENT NUMÉRO 940-24

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 30 septembre 2025, à 19 h, à la salle du Conseil municipal, située au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux règlements de zonage numéro 939-24 et de lotissement numéro 940-24 concernant l'immeuble suivant :

1404, route du Carrefour – Construction complémentaire

La demande de dérogation numéro 2025-00014 est déposée afin de permettre une construction complémentaire à une distance de 2 mètres de la route du Carrefour au lieu de 12,5 mètres. Le tableau ci-dessous résume la demande de dérogation mineure :

ADRESSE / LOT	ARTICLES	NORME	DÉROGATION DEMANDÉE
1404, route du Carrefour 1 658 913 Cadastre du Québec	RÈG. N : 939-24 : Article 107 RÈG. N : 940-24 : Article 47	8° Les constructions et les bâtiments complémentaires sont autorisés dans les marges avant, latérales et arrière et doivent être conformes aux conditions suivantes : a) La marge avant est de 10 mètres. Toutefois, pour les lots adjacents aux routes 307 et 366 la marge avant est de 25 mètres; CONDITIONS PARTICULIÈRES DANS LE CAS D'UN LOT DÉROGATOIRE Dans le cas d'un lot dérogatoire protégé par droit acquis dont la superficie est inférieure à 3 700 mètres carrés, les marges avant, latérales et arrière peuvent être réduites de 50 %.	Permettre une construction complémentaire à une distance de 2 mètres de la route du Carrefour au lieu de 12,5 mètres.

Toute personne intéressée relativement à cette demande peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance ou transmettre par écrit, avant cette date, à l'adresse ci-haut mentionnée ou par courriel à greffe@val-des-monts.net à l'attention de la soussignée, et ce, au plus tard le 30 septembre 2025 à 16 heures.

FAIT à Val-des-Monts ce douzième jour du mois de septembre **DEUX MILLE VINGT-CINQ.**

La Directrice générale et
Greffière-trésorière,



Salima Hachachena